

► DISPOSITIF D'ANCRAGE **Fixe**



La plaquette d'ancrage

La PLAQUETTE D'ANCRAGE, réalisée en inox 316, possède un trou de diamètre 13 mm pour sa fixation avec une vis de 12 mm et un trou oblong facilitant l'utilisation de connecteurs tels qu'un crochet auto-verrouillable de 60 mm.

Lors d'une chute, par sa déformation, elle participe à l'absorption d'énergie, réduisant ainsi les efforts transmis à la structure.

SÉCURITÉ

L'antichute utilisé doit être impérativement conforme aux normes afin de ne pas développer, lors d'une chute, un pic de force supérieur aux 600 daN autorisés. Une longe n'est pas un dispositif antichute.

FORMATION

Module « gestes et postures travail en hauteur ».

QUAND L'UTILISER ?

Lorsqu'on doit intervenir de façon régulière, en un point, ne nécessitant pas de déplacements horizontaux, par exemple pour le lavage d'une fenêtre ou l'entretien d'une machine, un dispositif d'ancrage tel que la PLAQUETTE D'ANCRAGE est la solution.

Elle sera installée à demeure soit à l'aide d'une ancre structurelle, soit avec une interface de bridage, de façon verticale et si possible de 0,40 à 0,60 m au-dessus du point d'accrochage du harnais.

L'utilisateur connecte son antichute à coulisseau ou enrouleur à la PLAQUETTE D'ANCRAGE, après avoir vérifié la qualité de l'installation et vérifié que les contrôles annuels aient été réalisés.



GAMESYSTEM
SÉCURITÉ EN HAUTEUR

